

Vacances de Printemps 2017 - TARIFS

Les tarifs dépendent du quotient familial retenu par la collectivité. De ce fait, vous devez vous présenter lors de l'inscription muni de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 (ou non-imposition) et de votre numéro CAF ou MSA pour valider l'inscription. Dans le cas de non présentation de ces documents, le tarif 2 s'appliquera ipso facto.

Attention : Le quotient familial de référence est de 400 €

Le calcul des 2 tarifs **T1** et **T2** s'effectuera selon le quotient familial (QF) retenu par la collectivité, soit 1/12^{ème} des revenus du foyer avant abattement (N-2), divisé par le nombre de part du foyer.

A titre d'exemple, pour un couple avec 2 enfants à charge (soit un foyer à 3 parts) avec un revenu pour le foyer de 24 000 €, cela donne le quotient familial suivant : $QF = 24\ 000\ € / 12\ mois = 2\ 000\ € / 3\ parts = 666,66\ €$

Comme le QF de la famille est supérieur à 400 €, c'est le tarif T2 qui sera appliqué.

Demi-journée		T 1	T 2
1 ^{er} enfant	CU	5,00 €	5,50 €
2 ^e enfant	CU	4,40 €	4,85 €
3 ^e enfant	CU	3,86 €	4,25 €
Extérieur		7,50 €	8,25 €

Journée		T 1	T 2
1 ^{er} enfant	CU	7,90 €	8,70 €
2 ^e enfant	CU	6,72 €	7,40 €
3 ^e enfant	CU	5,72 €	6,30 €
Extérieur		15,00 €	16,50 €

Garderies		T 1	T 2
7h30 - 9h00 ou 17h00 - 18h30	CU	2,18 €	2,40 €
7h30 - 9h00 ou 17h00 - 18h30	EXT	2,90 €	3,20 €
1h de garde sans repas	CU	1,95 €	2,15 €
1h de garde sans repas	EXT	2,85 €	3,15 €

Restauration		T 1	T 2
Bazancourt, Boulton/Suippe, Warmeriville	CU	4,81 €	5,30 €
Bazancourt, Boulton/Suippe, Warmeriville	EXT	7,31 €	8,05 €

Lors de retards récurrents au-delà de 18h30, une majoration de 15€ par ½ heure et par enfant sera appliquée.